

MUSTANG DUO

Fiche d'identité

Nom commercial : **MUSTANG DUO**

Composition : **DIFLUFENICAN 40 g/L**
GLYPHOSATE 250 g/L

N° AMM : **2210389**

Type d'action : **JEVI**

Formulation : **(SC) SUSPENSION CONCENTREE**

Conditionnement : **5L**

MUSTANG DUO est un herbicide PJT - DT à longue persistance d'action. Grace aux 2 matières actives qu'il contient (glyphosate et DFF) il est à la fois curatif, foliaire et antigerminatif. Il est efficace sur de nombreuses adventices. Sa bonne persistance d'action permet de limiter le nombre d'interventions de désherbage.

Usages autorisés

Culture		Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Traitements généraux	Désherbage	7 L/HA	1	NA	5 m

Usage :
Application de Février à juillet.
Dose :

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **MUSTANG DUO**



Mention d'avertissement : **Attention**

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol 3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

MUSTANG DUO

Mention de danger :

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol 3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation nationale.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

DRE

6h

Détenteur homologation :

BASF AGRO

Marque déposée :

Réglementation transport ADR :

Voir FDS

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol 3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.